



10 novembre 2020

N° 287 (complément)

Analyse des résultats de l'enquête Emploi Éclairage sur le marché du travail au 3^e trimestre 2020

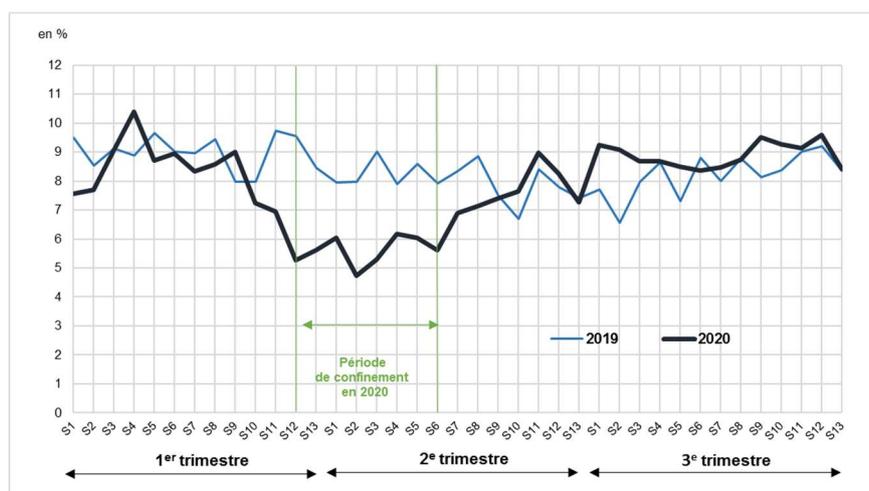
La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, avec notamment le confinement de la population du 17 mars au 10 mai 2020, a affecté l'enquête Emploi à double titre :

- **La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis mi-mars 2020.**
- **Le protocole de collecte a dû être régulièrement adapté.** De mi-mars à mi-mai 2020, les déplacements des enquêteurs sur le terrain étant devenus impossibles, les opérations de repérage ont été suspendues ; elles ont pu reprendre ensuite. De mi-mars à mi-juillet, les premières et dernières interrogations, habituellement menées en face-à-face, ont dû être réalisées par téléphone. Ces conditions difficiles d'enquête se sont traduites par un recul du taux de collecte, surtout au 2^e trimestre (voir [note méthodologique](#) associée). Au 3^e trimestre 2020, le taux de réponse à l'enquête s'est nettement redressé.

L'objectif de ce document est d'éclairer sur les évolutions du marché du travail depuis le début du confinement¹ et jusqu'à la fin du 3^e trimestre 2020, au regard des indicateurs du Bureau international du travail (BIT) mesurés avec l'enquête Emploi.

La période du premier confinement, allant de mi-mars à mi-mai 2020, a entraîné, au sein des personnes sans emploi et souhaitant travailler, un net recul des démarches de **recherche d'emploi** et de la **disponibilité pour travailler**. Par conséquent, le taux de chômage au sens du BIT a fortement reculé pendant cette période. Avec la levée du confinement, le taux de chômage a rebondi pour atteindre, sur l'ensemble du 3^e trimestre 2020, un niveau supérieur de 0,7 point à celui observé un an auparavant.

Taux de chômage au sens du BIT, par semaine



Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes actives.

Source : Insee, enquête Emploi.

¹ Pour plus d'information sur l'évolution des conditions d'emploi pendant le confinement, se référer à *Insee Focus* n°207 d'octobre 2020 : « Durée travaillée et travail à domicile pendant le confinement : des différences marquées selon les professions » : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4801229>

*Après avoir fortement augmenté avec le confinement, la part des personnes en **emploi au sens du BIT mais ne travaillant pas** a diminué pour retrouver un niveau proche de celui un an auparavant. En particulier, le **chômage partiel ou technique**, qui concernait près d'un quart des personnes en emploi en avril 2020, a nettement reculé ensuite pour se stabiliser autour de 2 % en septembre 2020. De même, le **volume horaire de travail par personne**, qui avait diminué en avril 2020 jusqu'à -40 % sur un an, s'est redressé pour retrouver en septembre 2020 un niveau légèrement inférieur à celui de 2019.*

Avertissements

Conformément aux préconisations du BIT² et d'Eurostat³, ni le questionnement ni les concepts n'ont été modifiés avec la crise sanitaire, afin de pouvoir comparer les indicateurs dans le temps et entre pays, à concepts et méthodes inchangés.

Les données de l'enquête Emploi sont habituellement valorisées à un pas trimestriel ou annuel, fréquence temporelle pertinente pour mesurer des évolutions significatives sur les indicateurs du marché du travail. En effet, comme pour toute enquête auprès d'un échantillon de ménages, les estimations issues de l'enquête Emploi sont entourées d'une marge d'incertitude, d'autant plus grande que la période de temps considérée, et donc l'échantillon, est réduite. Ainsi, l'intervalle de confiance à 95 % qui entoure l'estimation du taux de chômage, qui est de +/-0,3 point sur le trimestre, passe à +/-0,8 point sur un mois et +/-1,3 point sur une semaine. De même, le taux d'emploi des 15-64 ans, estimé avec un intervalle de confiance à 95 % de +/-0,4 point sur le trimestre, l'est avec une précision de +/-1,0 point sur un mois et de +/-1,9 point sur une semaine.

Cependant, en raison de l'ampleur du choc que connaît l'économie, ce document présente, à titre exceptionnel, des résultats sur des périodes de temps plus fines : **compte tenu des marges d'imprécision, ces résultats doivent être interprétés avec prudence, notamment ceux dont les évolutions sont comprises dans les intervalles de confiance.**

Les données présentées dans ce document sont toutes des données brutes, non corrigées des variations saisonnières. Pour une analyse pertinente, les données d'une période de 2020 sont donc le plus souvent comparées à la même période de l'année précédente.

² https://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/publication/wcms_743156.pdf

³ <https://ec.europa.eu/eurostat/data/metadata/covid-19-support-for-statisticians>

Depuis juin, la disponibilité pour travailler et les démarches de recherche d'emploi ont retrouvé des niveaux habituels

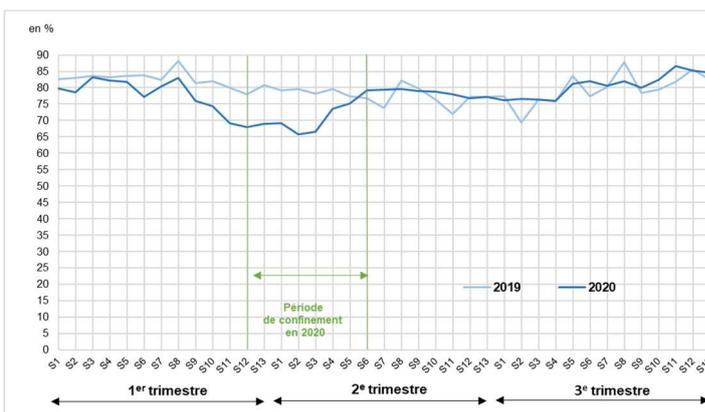
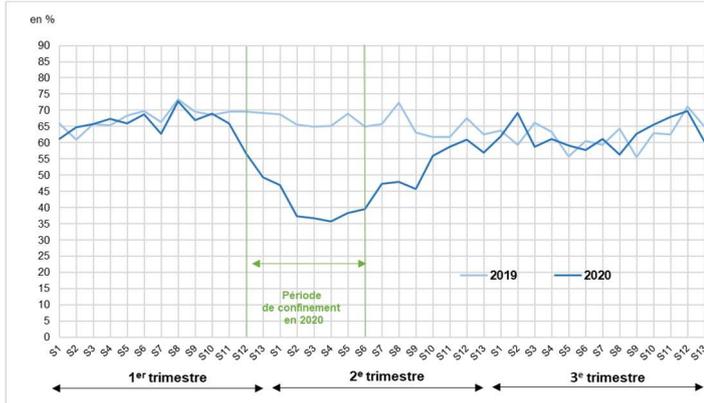
Pour comprendre la dynamique du chômage, il convient de revenir à la définition du BIT utilisée pour mesurer le chômage : pour être chômeur au sens du BIT, il faut être sans emploi et à la fois être **disponible** dans les deux semaines pour occuper un emploi, et avoir effectué une démarche active de **recherche d'emploi** au cours des quatre dernières semaines – ou avoir trouvé un emploi qui commence dans les trois mois – (*annexe*). Ces deux comportements, disponibilité et recherche, ont été fortement affectés par le confinement, avant un retour progressif à une situation comparable à celle de 2019 à partir de la fin du 2^e trimestre.

Tout d'abord, au début du confinement, un certain nombre de personnes sans emploi ont cessé de **chercher un emploi** car leur secteur d'activité privilégié était à l'arrêt (hébergement-restauration, activités culturelles, etc.) ou car le confinement rendait ces démarches impossibles. Ainsi, parmi les personnes de 15 à 64 ans sans emploi et souhaitant travailler, la part de celles ayant effectué une démarche active de recherche d'emploi dans les quatre dernières semaines a diminué fortement à partir de la fin du 1^{er} trimestre 2020, le recul atteignant **-28 points** en avril 2020 (*figure 1a*). Le motif de confinement était alors très souvent directement cité comme raison de la non-recherche. La recherche d'emploi a ensuite fortement rebondi avec le déconfinement, jusqu'au retour, en juillet 2020, à un niveau comparable à celui de juillet 2019. Sur l'ensemble du 3^e trimestre 2020, la part des personnes ayant effectué une démarche active de recherche d'emploi, parmi les personnes de 15 à 64 ans sans emploi et souhaitant travailler, est globalement comparable au niveau observé un an auparavant.

Par ailleurs, l'impossibilité de sortir de son domicile pendant le confinement, les difficultés d'organisation du quotidien liées à la garde d'enfants ou un état de santé dégradé pour les personnes affectées par le virus de Covid-19 ont pu conduire certaines personnes à se considérer comme **non disponibles** pour occuper un emploi. Ainsi, au sein des personnes sans emploi et souhaitant travailler, la part de celles se déclarant disponibles pour travailler dans les deux semaines à venir a reculé à partir de mi-mars et jusqu'à mi-avril (*figure 1b*). La disponibilité a ensuite augmenté pour retrouver à partir de mi-mai un niveau comparable, voire très légèrement supérieur, à celui observé un an plus tôt. Le redressement de la disponibilité est ainsi plus précoce que celui de la recherche d'emploi : de mi-avril à mi-mai les personnes souhaitant travailler ont pu anticiper le déconfinement à venir, et donc se déclarer disponibles, tout en restant limitées dans leurs démarches de recherche d'emploi. Au 3^e trimestre 2020, la part des personnes disponibles pour occuper un emploi, parmi les personnes de 15 à 64 ans sans emploi et souhaitant travailler, est légèrement supérieure au niveau observé un an auparavant (+0,9 point).

Figure 1a : Part des personnes ayant recherché un emploi* au cours des quatre dernières semaines*, parmi les personnes sans emploi et souhaitant travailler, par semaine de référence

Figure 1b : Part des personnes disponibles pour occuper un emploi dans les deux semaines, parmi les personnes sans emploi et souhaitant travailler, par semaine de référence



* ou ayant trouvé un emploi qui commence dans moins de trois mois.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans, sans emploi au sens du BIT et souhaitant travailler.

Source : Insee, enquête *Emploi*.

Au 3^e trimestre 2020, le taux de chômage s'établit à un niveau supérieur à celui observé un an auparavant

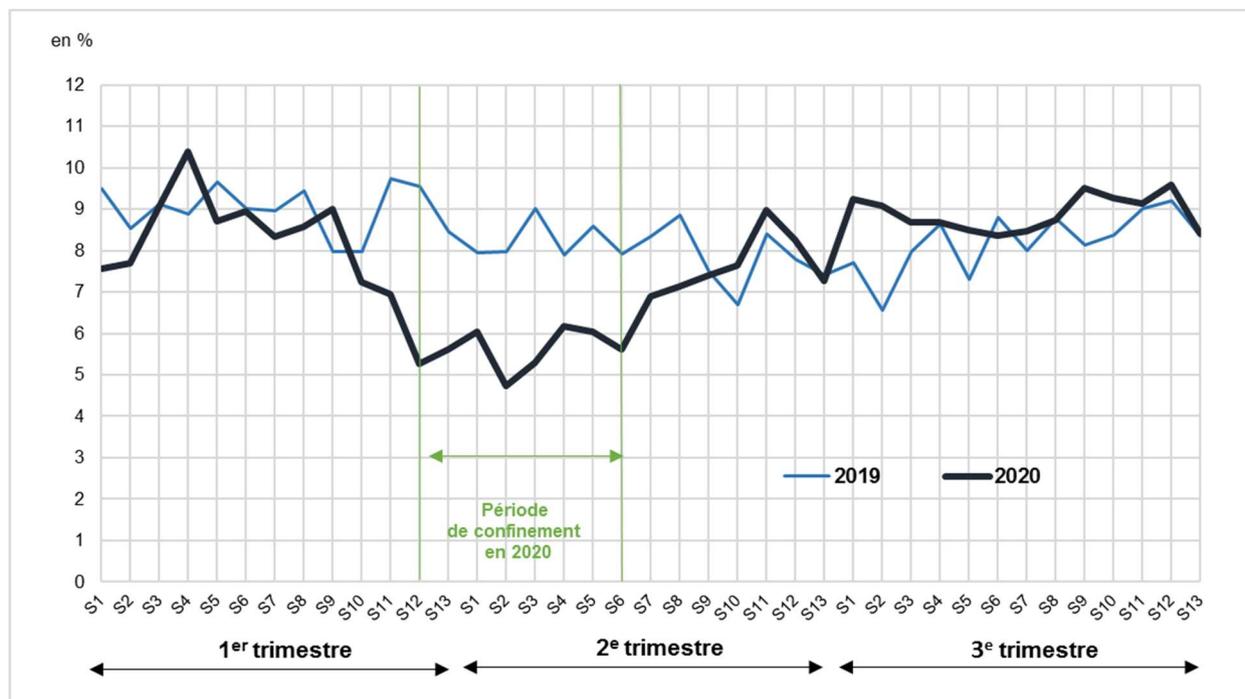
Conséquence de la moindre disponibilité et du recul des démarches actives de recherche d'emploi, dans un contexte de maintien de l'emploi, le taux de chômage au sens du BIT a nettement diminué à la fin du 1^{er} trimestre 2020 et jusqu'à mi-avril 2020 pour atteindre environ 5 % (figure 2). Le rebond des recherches d'emploi et de la disponibilité pour travailler à partir de cette date a entraîné une hausse marquée du taux de chômage. Depuis juin, le niveau de chômage en 2020 excède celui de 2019 ; le taux de chômage atteint ainsi 8,9 % en moyenne sur le 3^e trimestre, soit 0,7 point de plus qu'au 3^e trimestre 2019.

Le halo autour du chômage, qui regroupe les personnes sans emploi qui en souhaitent un, mais qui ne satisfont pas les autres critères du BIT pour être considérées comme chômeurs, a nettement augmenté pendant le confinement, alors même que le chômage reculait. Après avoir atteint un pic début mai (figure 3a), le halo a reflué, pour s'établir au 3^e trimestre 2020 à un niveau légèrement supérieur à celui du 3^e trimestre 2019 (+0,2 point).

Au final, la part des personnes de 15-64 ans sans emploi et souhaitant travailler (au chômage ou dans son halo) (figure 3b) est au 3^e trimestre 2020 supérieure de 0,7 point à celle de 2019 (figure 4).

Par ailleurs, à partir d'avril 2020, la part des personnes sans emploi ni en formation et se déclarant inscrites à Pôle emploi a augmenté, avant de ralentir légèrement au 3^e trimestre 2020 (figure 3c). Parmi les personnes de 15-64 ans, cette part a atteint en moyenne 8,0 % sur l'ensemble du 3^e trimestre 2020, soit 0,9 point de plus qu'au 3^e trimestre 2019. Il faut toutefois être prudent quant à l'analyse de cet indicateur à un rythme infra-mensuel. Outre l'aléa d'échantillonnage, il peut être en effet affecté d'une imprécision liée à des décalages de période, par rapport à la situation mesurée « en fin de mois » par les données administratives (« DEFMA »).

Figure 2 : Taux de chômage par semaine de référence

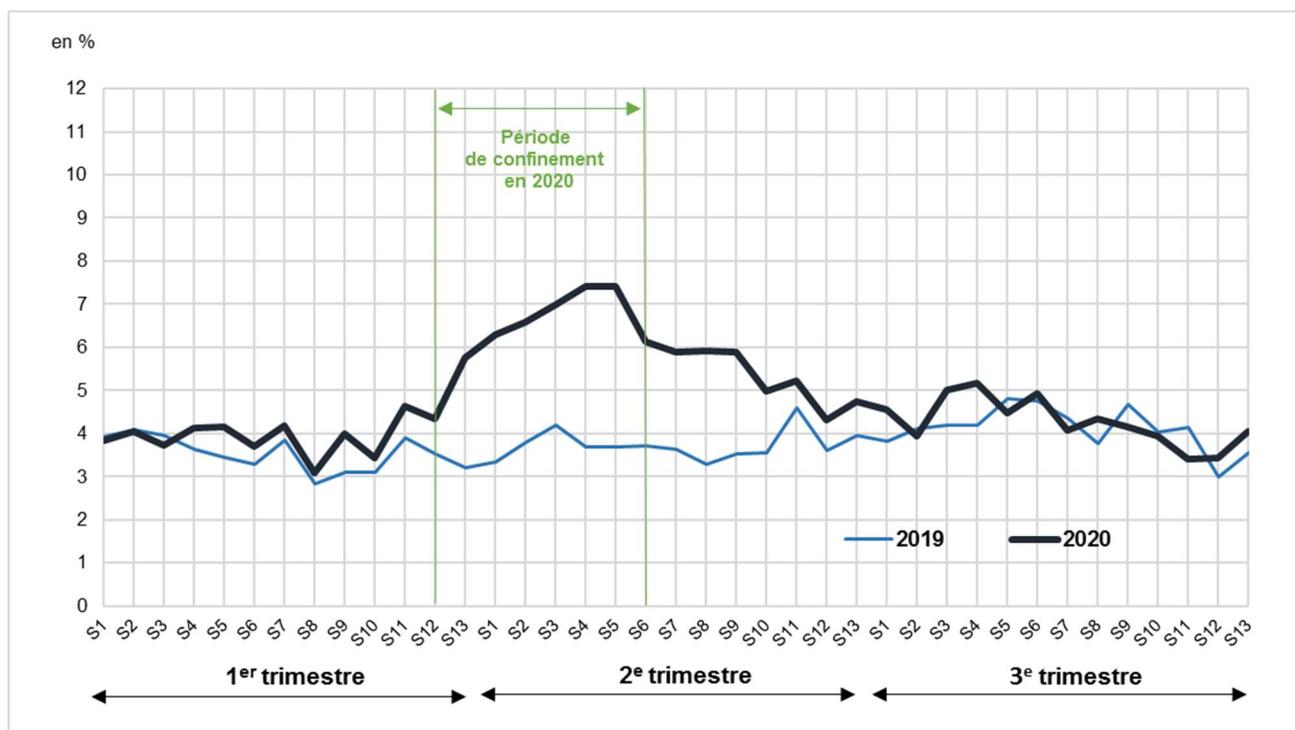


Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes actives au sens du BIT.

Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 3a : Part des personnes dans le halo autour du chômage, parmi les 15-64 ans, par semaine de référence

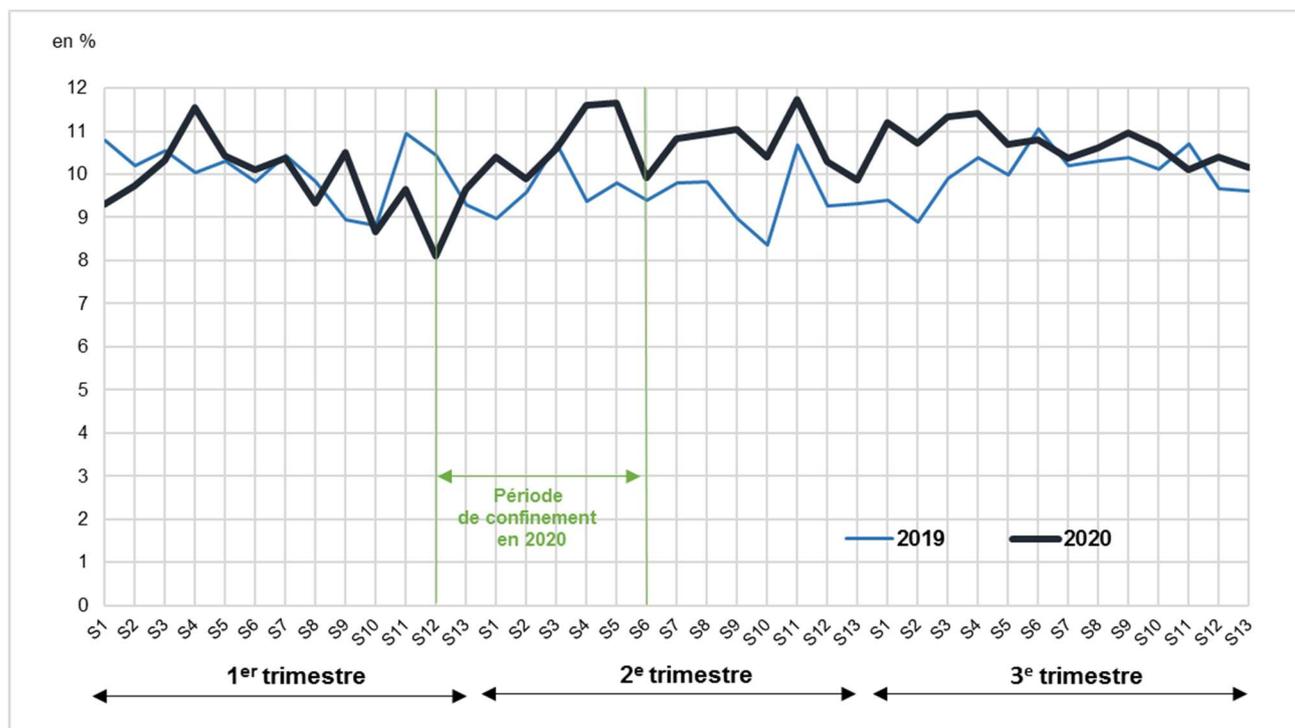


Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 3b : Part des personnes au chômage ou dans le halo autour du chômage, parmi les 15-64 ans, par semaine de référence

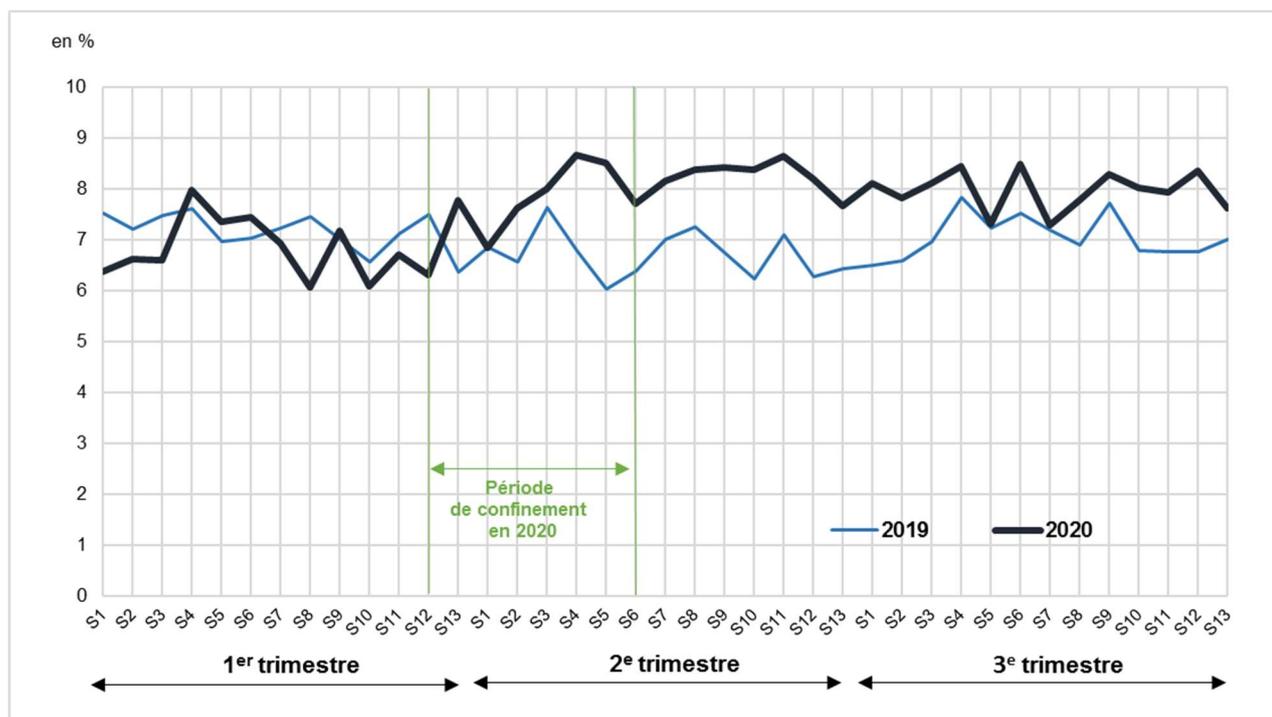


Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 3c : Part des personnes se déclarant inscrites à Pôle emploi, ni en emploi, ni en formation, parmi les 15-64 ans, par semaine de référence



Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 4 : Chômage BIT et indicateurs complémentaires (en %)

	3 ^e trimestre			Juillet			Août			Septembre		
	2019 (en %)	2020 (en %)	Évolution (en points)	2019 (en %)	2020 (en %)	Évolution (en points)	2019 (en %)	2020 (en %)	Évolution (en points)	2019 (en %)	2020 (en %)	Évolution (en points)
Taux de chômage												
Taux de chômage BIT	8,2	8,9	0,7	7,6	8,8	1,2	8,4	8,8	0,3	8,8	9,1	0,4
Part parmi les 15-64 ans												
Chômage	6,0	6,5	0,5	5,5	6,4	1,0	6,1	6,3	0,2	6,4	6,6	0,3
Halo du chômage	4,1	4,3	0,2	4,2	4,6	0,4	4,4	4,4	0,0	3,7	3,7	0,0
Chômage et halo du chômage	10,1	10,7	0,7	9,7	11,1	1,4	10,5	10,7	0,2	10,0	10,3	0,3
Inactivité hors halo du chômage	24,4	24,0	-0,4	24,7	23,1	-1,5	24,1	24,5	0,4	24,5	24,6	0,1
Se déclarant inscrits à Pôle emploi, ni en emploi, ni en formation	7,1	8,0	0,9	7,0	8,0	1,0	7,3	8,0	0,6	6,8	8,0	1,2

Lecture : au 3^e trimestre 2019, le taux de chômage au sens du BIT est de 8,2 % et, parmi les 15-64 ans, 6,0 % sont au chômage au sens du BIT.

Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages.

Source : Insee, enquête Emploi.

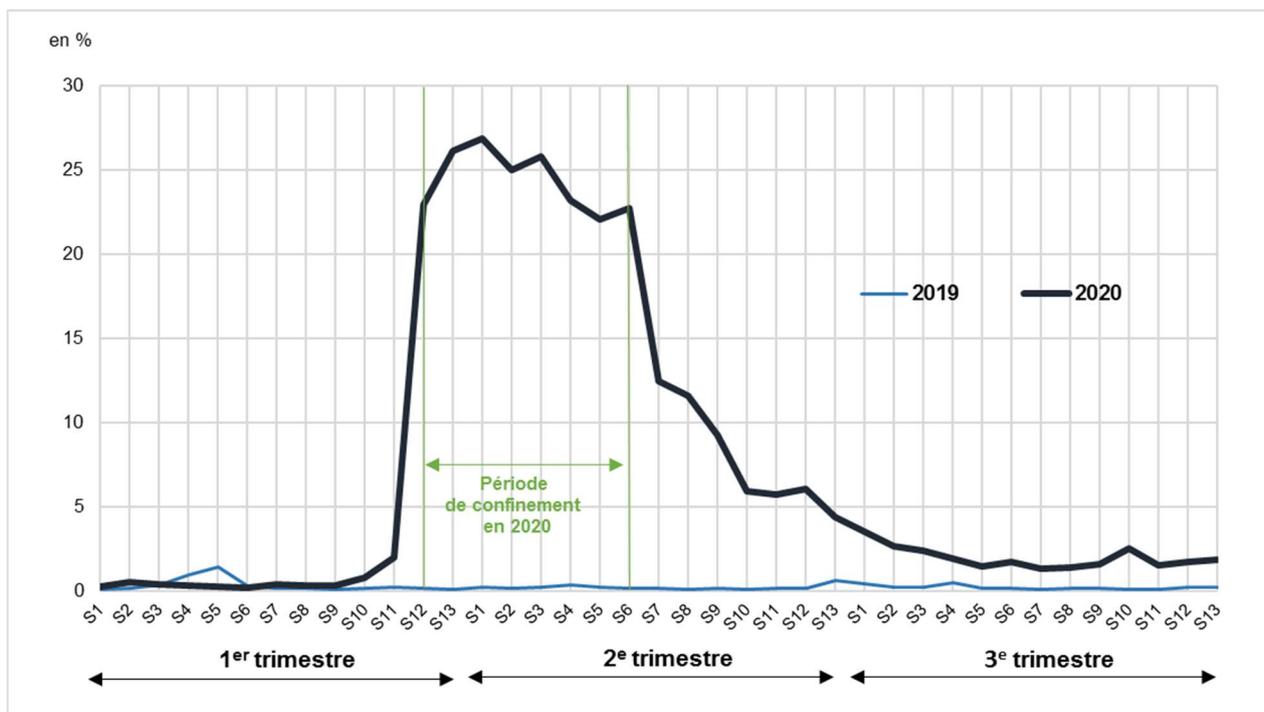
Après avoir fortement reculé avec le déconfinement, le chômage partiel ou technique s'est stabilisé autour de 2 % de l'emploi en septembre 2020

Avec le confinement, la part des personnes en emploi mais n'ayant pas du tout travaillé pendant la semaine de référence a fortement augmenté, jusqu'à concerner près de 40 % des personnes en emploi en avril 2020 (contre 13 % en avril 2019). Cette part a ensuite nettement diminué avec le déconfinement. Au 3^e trimestre 2020, la part des personnes en emploi n'ayant pas du tout travaillé est comparable à celle observée un an auparavant (+0,4 point).

L'augmentation pendant le confinement de la part des personnes en emploi mais ne travaillant pas avait été surtout portée par les personnes se déclarant en chômage partiel ou technique. Le chômage partiel ou technique dans son ensemble – regroupant les personnes n'ayant pas travaillé tout ou partie de la semaine à ce titre –, concernait début avril 2020 plus d'un quart des personnes en emploi (*figure 5*). Il a ensuite reculé jusqu'à atteindre environ 2 % des personnes en emploi en août et septembre 2020, ce qui demeure plus qu'un an auparavant. Par ailleurs, la proportion de personnes absentes pour congé maladie augmente en septembre de près d'1 point sur un an.

De façon liée, le volume horaire de travail par personne en emploi s'est fortement rétracté dès le début de confinement, la baisse atteignant 34 % sur un an en avril 2020 (*figure 6*). Le recul du nombre d'heures effectivement travaillées sur un an⁴ s'est ensuite progressivement atténué, jusqu'en août : en moyenne, au 3^e trimestre 2020, il a légèrement reculé (-2 % en glissement annuel), ce repli étant un peu plus marqué en septembre 2020 (-4 %) (*figure 7*).

Figure 5 : Part des personnes au chômage partiel ou technique au moins un jour la semaine de référence, parmi les personnes en emploi, par semaine de référence



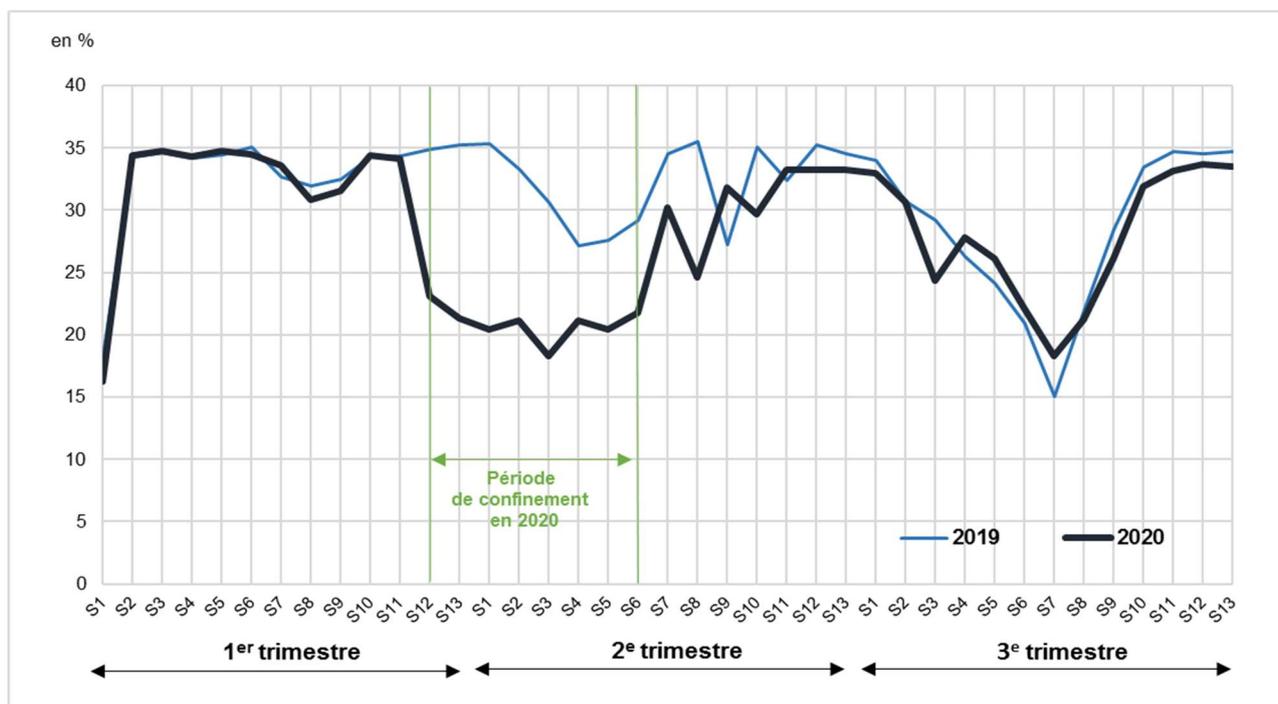
Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi au sens du BIT.

Source : Insee, enquête Emploi.

⁴ Comme pour les autres variables, les heures effectivement travaillées ne sont pas corrigées des variations saisonnières. Pour analyser de façon pertinente leur dynamique, il est donc important pour cette variable particulièrement saisonnière, de comparer les périodes de 2020 aux périodes équivalentes de 2019.

Figure 6 : Nombre moyen d'heures travaillées par semaine, parmi les personnes en emploi, par semaine de référence



Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi au sens du BIT.

Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 7 : Indicateurs sur les absences et le volume travaillé parmi les personnes en emploi

	3 ^e trimestre			Juillet			Août			Septembre		
	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution
	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)
Part des personnes n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence, dont :	23,7	24,0	0,4	22,6	21,6	-1,1	40,2	40,3	0,0	8,5	10,8	2,3
Pour chômage partiel ou technique ¹	0,1	1,1	1,0	0,1	1,6	1,5	0,1	0,9	0,8	0,1	0,9	0,8
Pour congés maladie	2,5	2,8	0,3	2,6	2,8	0,2	2,4	2,4	0,0	2,5	3,4	0,8
Pour congés rémunérés ou autres types de congés non rémunérés	20,1	19,1	-1,0	19,0	16,2	-2,8	36,7	36,1	-0,6	5,1	5,7	0,6
Autres raisons	0,9	0,9	0,0	0,9	1,0	0,1	1,1	0,9	-0,2	0,8	0,9	0,1
Part du sous-emploi	5,2	6,9	1,7	5,5	7,4	1,9	4,9	5,8	0,9	5,0	7,3	2,3
Dont chômage partiel ou technique ²	0,2	2,0	1,8	0,3	2,4	2,1	0,1	1,5	1,4	0,1	1,9	1,8
Nombre d'heures effectivement travaillées (sur l'ensemble des emplois) dans la semaine	28,4	27,8	-2%	29,0	28,3	-2%	21,7	21,9	1%	34,4	33,1	-4%

1. Personnes n'ayant pas du tout travaillé au cours de la semaine de référence, et déclarant le chômage partiel comme raison principale de non-travail.

2. Personnes n'ayant pas travaillé au moins une partie de la semaine de référence, et ayant déclaré, pour au moins un jour de la semaine, avoir été en chômage partiel.

L'indicateur 2 inclut en plus de l'indicateur 1 les personnes ayant déclaré ne pas avoir travaillé certains jours de la semaine pour chômage partiel, tout en ayant travaillé d'autres jours de la semaine.

Dans les indicateurs 1 et 2, la situation de chômage partiel est déclarative et ne correspond pas forcément à la situation administrative des personnes.

Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi au sens du BIT.

Source : Insee, enquête Emploi.

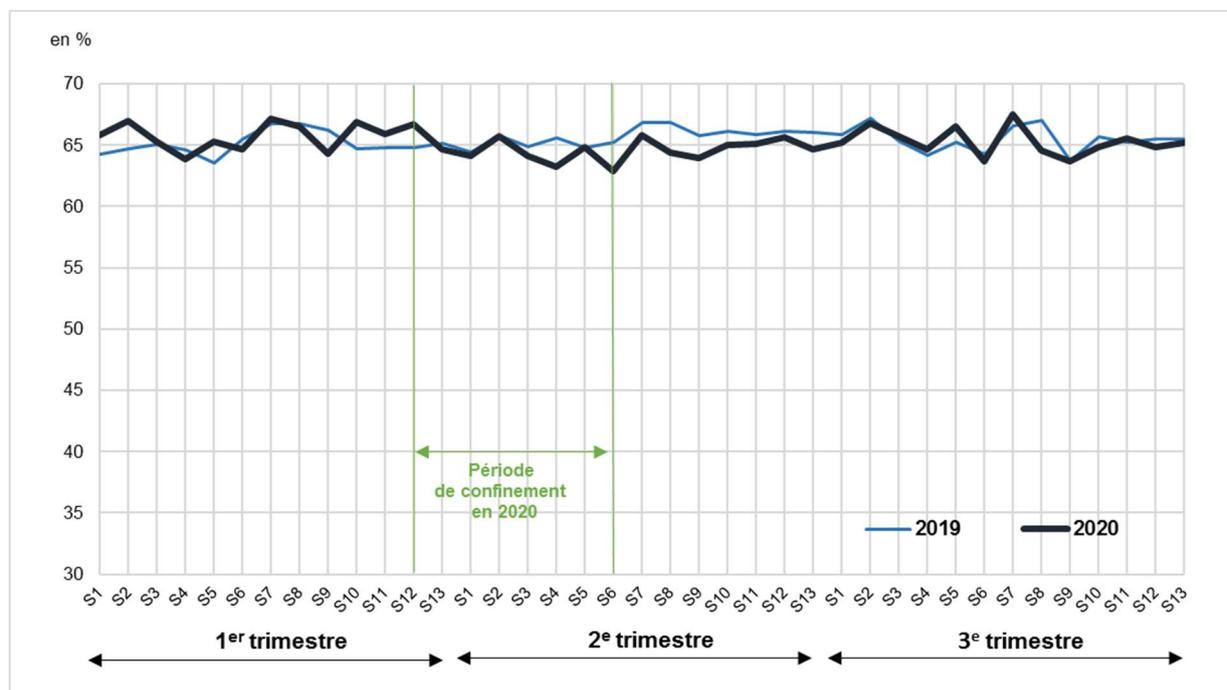
En septembre 2020, le taux d'emploi effectif est à nouveau en retrait par rapport à la situation un an auparavant

L'emploi au sens du BIT inclut à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence, mais également des personnes déclarant avoir un emploi mais n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence pour certaines raisons (congrés, maladie, chômage partiel, etc. – dans certains cas, sous conditions de durée –). Plus précisément, les personnes qui n'ont pas travaillé en raison de congés rémunérés ou de chômage partiel ou technique sont, dans l'enquête Emploi, toutes classées en emploi sans condition sur la durée de leur absence ; les personnes qui n'ont pas travaillé en raison de congés maladie sont classées en emploi si leur absence dure moins d'un an ; les personnes qui n'ont pas travaillé en raison de congés non rémunérés sont classées en emploi si leur absence dure moins de trois mois. Les situations où les personnes n'ont pas travaillé pour cause de congés rémunérés ou de chômage partiel sont donc sans effet sur le taux d'emploi au sens du BIT.

Le taux d'emploi au sens du BIT des 15-64 ans n'a ainsi pas baissé lors de la 2nde quinzaine de mars 2020. Il a ensuite diminué en moyenne de 1,2 point au 2^e trimestre 2020 par rapport au 2^e trimestre 2019. Au 3^e trimestre 2020, il est à un niveau légèrement inférieur à celui observé un an auparavant (–0,2 point) (*figure 8*).

Par ailleurs, si l'on considère à la fois le taux d'emploi et le volume horaire du travail, le taux d'emploi « effectif », qui rapporte le nombre de personnes déclarant avoir effectivement travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence au nombre de personnes de 15 à 64 ans, a fortement diminué au début du confinement, jusqu'à atteindre environ 40 % en avril 2020, soit 17 points de moins qu'en avril 2019 (*figure 9*). Le taux d'emploi « effectif » a ensuite augmenté pour s'établir à partir de juin 2020 à un niveau légèrement en deçà de celui de 2019. Sur l'ensemble du 3^e trimestre 2020, le taux d'emploi « effectif » a reculé de 0,5 point sur un an. Le recul est plus important en fin de trimestre, le glissement annuel du taux d'emploi « effectif » atteint ainsi –1,9 point en septembre 2020.

Figure 8 : Taux d'emploi au sens du BIT des 15-64 ans, par semaine de référence

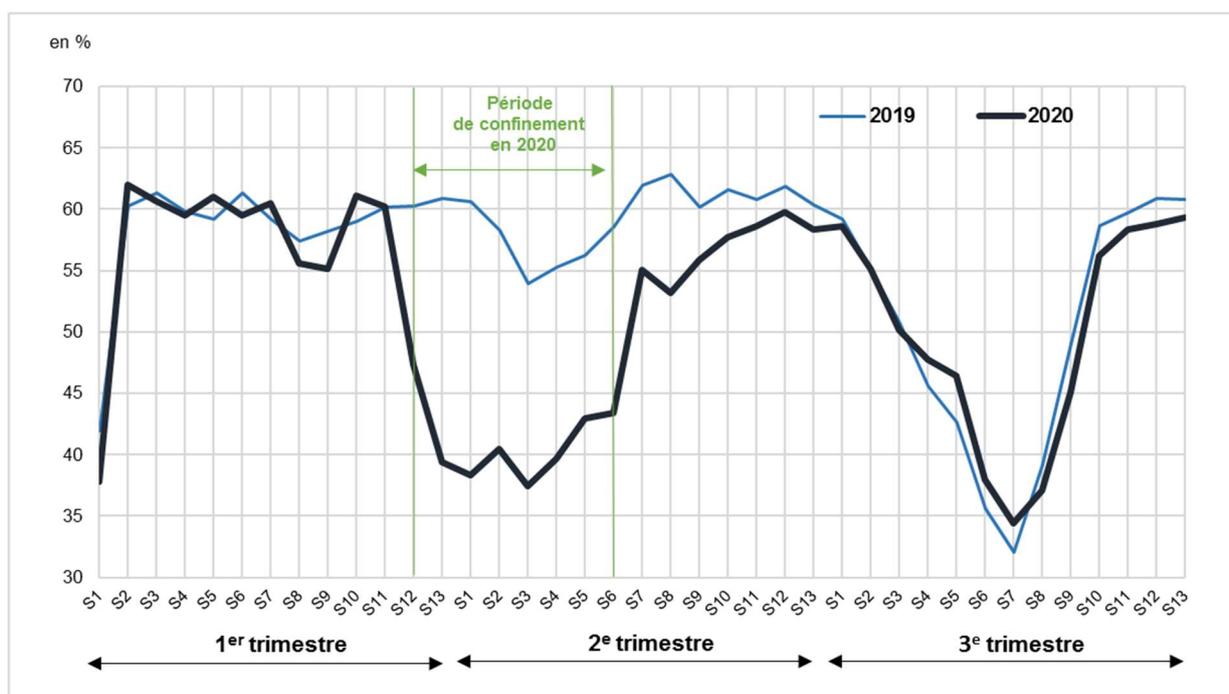


Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 9 : Taux d'emploi « effectif »* des 15-64 ans, par semaine de référence



* Être en emploi au sens du BIT et avoir effectivement travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence.

Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 10 : Taux d'emploi au sens du BIT et taux d'emploi au sens du BIT « effectif »

	3 ^e trimestre			Juillet			Août			Septembre		
	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution
	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)
Taux d'emploi au sens du BIT	65,5	65,3	-0,2	65,6	65,8	0,2	65,4	64,8	-0,6	65,5	65,1	-0,4
Taux d'emploi au sens du BIT "effectif"	50,1	49,6	-0,5	50,8	51,7	0,8	39,1	38,7	-0,5	60,0	58,2	-1,9

Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans.

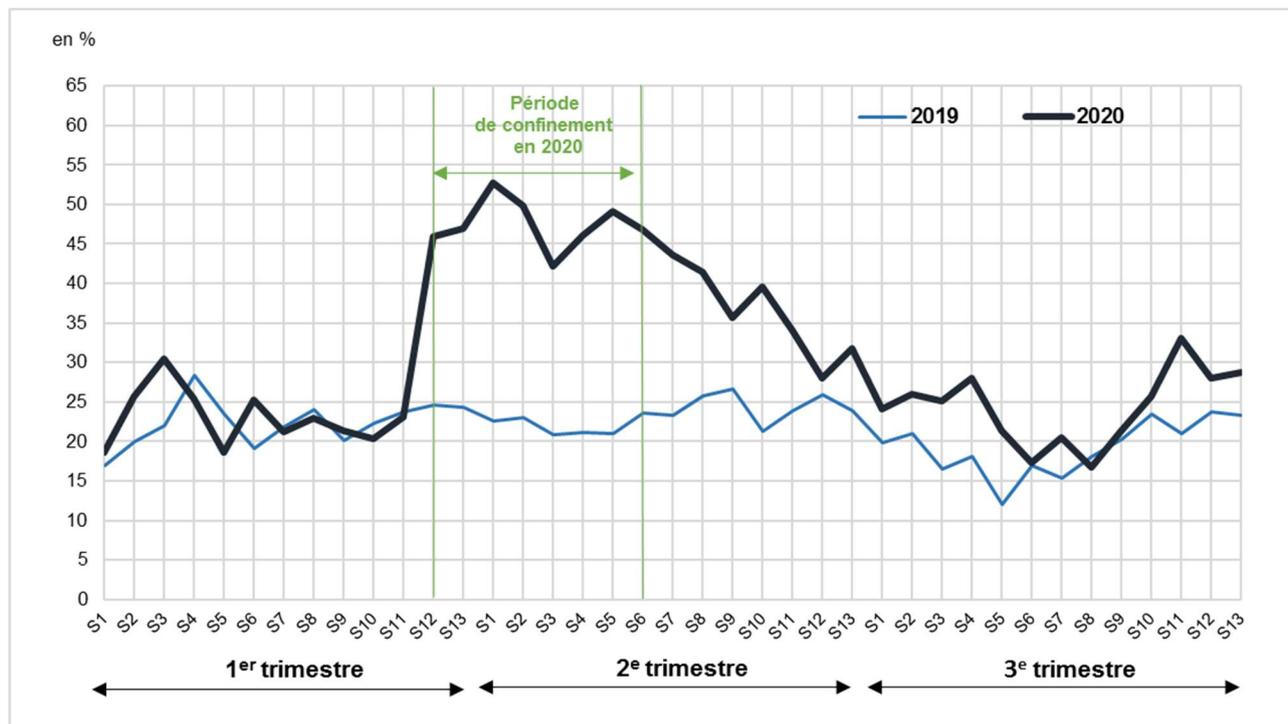
Source : Insee, enquête Emploi.

Le travail à domicile a rebondi en septembre 2020

À partir du début du confinement, parmi les personnes en emploi au sens du BIT et ayant effectivement travaillé pendant la semaine de référence, la part de celles ayant travaillé, au moins en partie, à leur domicile, a fortement augmenté (*figure 11*). Cette proportion était encore élevée en juin 2020, l'indicateur disponible dans l'enquête Emploi présentant une certaine inertie⁵. Le travail à domicile a régulièrement reculé de la fin du confinement jusqu'en août 2020.

Depuis septembre 2020, la proportion de personnes travaillant à domicile a augmenté à nouveau, le télétravail étant particulièrement incité pour limiter le rebond de l'épidémie. Parmi les personnes en emploi au sens du BIT et ayant travaillé au moins une heure au cours de la dernière semaine de septembre, 29 % déclarent avoir travaillé à domicile au cours des quatre dernières semaines (contre 23 % un an plus tôt).

Figure 11 : Part des personnes déclarant avoir travaillé à domicile au cours des quatre dernières semaines, parmi les personnes ayant effectivement travaillé au cours de la semaine, par semaine de référence



Lecture : lors de la première semaine de 2020, parmi les personnes en emploi au sens du BIT et ayant travaillé au moins une heure pendant la semaine, 18,6 % déclarent avoir travaillé à domicile au cours des quatre semaines précédentes.

Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi au sens du BIT et ayant travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence.

Source : Insee, enquête Emploi.

⁵ L'indicateur sur le travail à domicile mesuré dans l'enquête Emploi correspond au travail à domicile « au moins une fois durant les quatre dernières semaines ». Au début du confinement, le travail à domicile des personnes qui ne le faisaient pas auparavant, a été immédiatement pris en compte par l'indicateur. Avec le déconfinement, certaines personnes ont pu arrêter de travailler à domicile une semaine donnée, tout en continuant à être comptabilisées dans l'indicateur, mesuré « au cours des quatre dernières semaines ».

Annexe : le questionnaire de l'enquête Emploi sur l'emploi et le chômage

Dans le questionnaire de l'enquête Emploi, sont **en emploi** les personnes⁶ qui :

- Répondent positivement à la question « *Nous allons parler de la semaine du lundi... au dimanche.... Pendant cette semaine-là, avez-vous effectué au moins une heure de travail rémunéré ?* »
- Ou répondent positivement à la question « *Avez-vous cependant un emploi rémunéré ?* » et, à la question suivante sur les motifs d'absence... : « *Pourquoi n'avez-vous pas travaillé cette semaine-là ?* »

1. Congé rémunéré (y compris RTT ou repos compensateur)
2. Congé maladie (y compris enfants malades) ou accident du travail
3. Congé de maternité / paternité
4. Temps partiel
5. Congé parental
6. Autres types de congés non rémunérés
7. Formation rémunérée par l'employeur ou dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage
8. Chômage partiel (chômage technique)
9. Mise à pied, période de fin d'emploi
10. Grève
11. Période de morte saison dans le cadre d'une activité de saisonnier, ou période précédant le début d'emploi
12. Intempéries »

...répondent les motifs 1, 3, 4, 7, 8, 10, 12 ou 5, 6 (et une durée d'absence inférieure à 3 mois) ou 2 (et une durée d'absence inférieure à un an).

Au sein des personnes qui ne sont pas en emploi, sont classées comme **au chômage** les personnes qui :

- **ont effectué des démarches actives de recherche d'emploi** pendant les 4 semaines qui se terminent le dimanche de la semaine de référence, c'est-à-dire les personnes qui répondent positivement à la question « *Nous allons parler des quatre semaines du lundi ... au dimanche ... (incluant la semaine de référence). Pendant cette période, avez-vous recherché un emploi?* », puis positivement à au moins une de questions suivantes :

« *Avez-vous pris contact avec Pôle emploi, l'APEC, un opérateur de placement, la chambre de commerce et d'industrie ou un autre organisme public pour trouver un emploi ? / Avez-vous pris conseil auprès d'un organisme public comme la chambre des métiers ou l'APEC ou un opérateur de placement pour vous installer à votre compte ?* »

« *Avez-vous contacté une (ou plusieurs) agence d'intérim ou un opérateur de placement ?* »

« *Vous êtes-vous adressé à des relations personnelles pour trouver un emploi / vous installer par exemple a des personnes de votre famille ou à des amis ?* »

« *Vous êtes-vous adressé à des relations professionnelles, par exemple des anciens collègues ou un syndicat ?* »

« *Avez-vous fait savoir via les réseaux sociaux numériques que vous cherchiez un emploi, en faisant connaître votre profil professionnel ?* »

« *Avez-vous passé un test ou un entretien d'embauche ?* »

« *Avez-vous passé un concours pour entrer dans la fonction publique, un établissement public ou une collectivité locale ?* »

« *Avez-vous fait une démarche directe auprès d'un employeur, en déposant personnellement une candidature spontanée lors d'un salon professionnel ou dans l'entreprise ?* »

« *Avez-vous fait une démarche directe auprès d'un employeur en envoyant une candidature spontanée par courrier postal ou électronique ou sur le site Internet de l'entreprise ?* »

« *Vous êtes-vous rendu à un salon professionnel, une bourse d'emploi ou un forum des métiers ?* »

« *Avez-vous cherché à reprendre une entreprise, une exploitation ou un cabinet ?* »

« *Avez-vous recherché un terrain, des locaux ou du matériel ?* »

« *Avez-vous cherché à obtenir des ressources financières (emprunts bancaires, aides publiques, etc.) ?* »

« *Avez-vous fait une demande de permis, de licence ou d'autorisation pour vous installer ?* »

« *Avez-vous fait passer ou afficher une annonce pour trouver un emploi, par exemple dans un journal ou sur Internet ?* »

« *Avez-vous répondu à une annonce d'offre d'emploi ?* »

« *Avez-vous cependant étudié des annonces d'offre d'emploi ?* »

« *Avez-vous fait d'autres démarches ?* »

- **ou qui ont déjà trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois**, c'est-à-dire qui disent être absentes pour cause de morte saison ou car leur emploi n'a pas encore débuté ou qui répondent positivement à la question « *Avez-vous trouvé un emploi qui commence plus tard ?* » et indiquent à la question « *Quand commencerez-vous cet emploi ?* » une date dans les 3 mois.
- **et sont disponibles pour travailler dans les deux semaines**, c'est-à-dire les personnes qui répondent positivement à la question « *Si vous trouviez un travail qui vous convienne, seriez-vous disponible pour le commencer dans les deux semaines ?* ». La question sur la disponibilité porte sur les deux semaines à venir, sans autre précision ; il est donc très vraisemblable que la question soit interprétée à compter de la date d'interrogation.

⁶ Il s'agit ici des questions pour les personnes de moins de 75 ans ; les personnes de 75 ans ou plus répondent à une question unique : « *A1 Avez-vous un emploi actuellement ?* ».